

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 45

PDF erstellt am: **22.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Sommaire

Editorial . . . . .	3
Vie économique . . . . .	4
Tableau de parution . . . . .	5
Vie économique (suite) . . . . .	6
Avis officiel . . . . .	7
Nécrologie . . . . .	8
La vie de nos sociétés . . . . .	9
Vie culturelle et littéraire . . . . .	11
Le saviez-vous ? . . . . .	13
La 5 <sup>e</sup> Suisse . . . . .	14
Folklore . . . . .	15
Quoi de neuf ? . . . . .	19
La page de la femme . . . . .	21
Courrier du lecteur . . . . .	22
Mots croisés . . . . .	23
Tourisme d'hiver en Suisse . . . . .	24

## NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

### EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles  
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles  
Tél. : (02) 12 78 41 - 12 78 42 - 12 78 43

Heures de réception : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers (pour les provinces d'Anvers et du Limbourg), place du Meir 24 - 2000 Anvers - Tél. : (03) 33 95 40.

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

### AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Ambassade de Suisse, Luxembourg  
Boulevard Royal 35 - Case postale 469  
Luxembourg - Tél. : 2.74.74

Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. et de 15 à 17 h. du lundi au vendredi.



## LE COURRIER SUISSE

### Pour la correspondance rédactionnelle

Editeur responsable : J. Pierrehumbert  
Bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles

Commission de rédaction : A. Berguer, J.-C. Montandon et J. Pierrehumbert.  
Collaborateur : J. Amman.

### Pour la correspondance relative à la publicité

Edition et Publicité : E.P.I.C. s.p.r.l.  
Av. Prekellinden 138 - 1200 Bruxelles  
Tél. : (02) 35 62 69 - 35 88 65

POUR LES VERSEMENTS RELATIFS  
AUX ABONNEMENTS ET AUX AN-  
NONCES PUBLICITAIRES : PAIEMENT  
AU COMPTE « COURRIER SUISSE »  
N° 210-0900555-59.

# Editorial

Bien des événements ont sans doute marqué la vie de notre pays, au cours de 1972. Mais c'est pendant les dernières semaines de l'année qu'ont été prises, par votations fédérales, les décisions qui exerceront leur influence, de façon capitale, sur l'avenir de la Suisse. Le dimanche 3 décembre marquera un tournant dans le développement de notre économie. C'est, en effet, avec une très confortable majorité qu'a été voté l'accord de libre-échange entre la Suisse et la CEE.

Un autre vote, à la même date, aura aussi d'heureuses conséquences sur les conditions d'existence des retraités. C'est aussi une forte majorité qui a repoussé « l'initiative populaire pour une véritable retraite Populaire » et accepté le contre-projet de l'Assemblée fédérale, qui prévoit une notable augmentation de l'assurance vieillesse.

Enfin, les Chambres fédérales, après bien des hésitations, ont décidé finalement, sans équivoque, la suppression de la cavalerie de notre armée. Ce vote a provoqué, dans certains milieux, notamment agricoles, de violentes réactions. Sentimentalement, la disparition de nos tiers dragons doit normalement susciter des regrets. Mais nous vivons une époque où l'on est obligé de choisir froidement entre le cheval et le char d'assaut. Le panache et le pittoresque y perdront, mais la puissance combative de notre armée y gagnera et c'est là l'essentiel.

Il ne semble pas que des événements sensationnels aient marqué la vie de la Communauté suisse de Belgique, pendant ces douze derniers mois. On pourrait souhaiter qu'en 1973 une plus grande cohésion marque l'activité de nos différentes sociétés. Comme les forces vives de l'une ou l'autre d'entre elles semblent approcher de l'épuisement, ne pourrait-on prévoir une concentration des activités, qui pourraient être assumées par une communauté d'intérêt et assurer ainsi le maintien de certains groupements, destinés à disparaître s'ils sont livrés à eux-mêmes. Mais toucher à ce domaine, c'est s'avancer sur un terrain bourré de mines explosives. Mieux vaut se tenir sur les bords et attendre qu'un nouveau Winkelried ou Nicolas de Flüe prenne la direction du mouvement.

En attendant ce héros des temps modernes, nous ne voudrions pas manquer de souhaiter à tous nos lecteurs, membres ou non de l'une de nos sociétés, une année 1973 heureuse et prospère, dans tous les domaines.

- cdr -



SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK

NATIONALE SUISSE